

## COLLOQUE

Au croisement de la famille et du numérique : les enjeux juridiques et sociétaux.

Amphi ESMEIN, Site Droit, Science Politique et IAE Rue François Vaux de Foletier, 17000 La Rochelle





## **JEUDI 6 NOVEMBRE**

13h15	Accueil café, <i>Salle Foletier</i>
14h	Ouverture du colloque : Propos introductifs, Amphi Esmein
	<ul> <li>Gérard Blanchard, Président de La Rochelle Université</li> <li>Dorothée Simonneau, Directrice du département droit et science politique</li> <li>Guillaume Delalieux, Directeur du laboratoire EOLE</li> <li>Deux étudiants, Master 2 Droit de l'entreprise et Droit du numérique (TCSN)</li> <li>Linda Arcelin, Professeur de droit privé à La Rochelle Université, co-organisatrice</li> <li>Catherine Marie, Professeur émérite de droit privé de La Rochelle Université,</li> <li>co-organisatrice (prisme droit de la famille)</li> <li>Margaux Redon-Magloire, Maître de conférences en droit privé à La Rochelle Université, co-organisatrice (prisme droit du numérique)</li> </ul>
14h45	1ère Partie : Le couple et le numérique
	1 <sup>ère</sup> table-ronde : L'environnement numérique et le couple : problématiques juridiques (civiles et pénales)
	<u>Présidence</u> : <b>Sophie Bonfils</b> , Avocate spécialisée en droit de la famille au barreau de La Rochelle-Rochefort
15h	« L'intimité numérique et les femmes », <b>Céline Castets-Renard</b> , Professeur titulaire, Section de droit civil, Faculté de droit de l'Université d'Ottawa
15h20	« Numérique et infidélité conjugale : une liaison dangereuse », <b>Catherine Marie</b> , Professeur émérite de droit privé de La Rochelle Université
15h40	« Les infractions pénales liées au couple dans l'environnement numérique », <b>Jean-Christophe Saint-Pau</b> , Professeur de droit privé à l'Université de Bordeaux
16h	Discussion avec le public
16h30/17h	Fin de la demi-journée
	VENDREDI 7 NOVEMBRE
8h30	Accueil café, Salle Foletier
9h	2e Partie : Les mineurs et le numérique : une logique de protection
	2e table-ronde : La protection du mineur contre lui-même dans l'environnement numérique

9h15 « L'identité numérique du mineur », **Jessica Eynard**, Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Toulouse-Capitole

9h35

« L'autonomie numérique du mineur : la recherche d'un cadre juridique », **Tanja Petelin**, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Poitiers

Présidence : Linda Arcelin, Professeur de droit privé à La Rochelle Université

9h55 (en visio) « La protection du mineur en termes d'addictions : les enjeux juridiques liés à l'économie de l'attention », **Célia Zolynski**, Professeur de droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

10h15	« La protection des données du mineur dans l'environnement numérique », <b>Margaux Redon-Magloire</b> , Maître de conférences en droit privé à La Rochelle Université
10h35	Discussions
10h45	Pause-café, Salle Foletier
11h15	3e table-ronde : La protection du mineur contre les tiers dans l'environnement numérique  Présidence : Margaux Redon-Magloire, Maître de conférences en droit privé à La Rochelle Université
11h30	« Gérer l'image de son enfant en ligne : point de vue sociologique sur les normes d'exposition », <b>Laurianne Trably,</b> chercheuse postdoctorale au CSO (Sciences Po), affiliée au CERLIS (Université Paris Cité).
11h50	« Vie privée du mineur, focus sur les atteintes potentielles des proches dans l'environnement numérique », <b>Marie Lamarche</b> , Professeur de droit privé à l'Université de Bordeaux
12h10	« La conciliation entre autonomie et protection du mineur en cas d'atteintes portées par des tiers à sa personnalité dans l'environnement numérique », <b>Margot Musson</b> , Maître de conférences en droit privé à l'Université de Limoges
12h30	« La protection pénale du mineur dans l'environnement numérique », <b>Jérôme Bossan</b> , Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Poitiers
12h50	Discussions
13h - 14h30	Pause déjeuner, Salle Foletier
	3e Partie- Les aspects pratiques de la protection de la famille dans l'environnement numérique
14h30	4e table-ronde : Les difficultés pratiques du respect des normes encadrant les activités numériques des membres de la famille
	<u>Présidence</u> : <b>Linda Arcelin,</b> Professeur de droit privé à La Rochelle Université
	<ul> <li>Mickaël Coustaty, Maître de conférences HDR en informatique à La Rochelle Université</li> <li>Olivier Coutor, Juriste au sein du service de sensibilisation du public, qui représente de la CAMBON DEL CAMBON DE LA CAMBON DE</li></ul>
	tera la CNIL  • Laurence Pecaut-Rivolier, Docteur en droit, membre du collège de l'ARCOM
16h	Discussions et pauses café
16h30	Propos conclusifs/synthèse, <b>Marc Nicod</b> , Professeur de droit privé à l'Université Toulouse Capitole
17h	Fin du colloque